

GENERALE Jeudi 22 avril Page:6/7

GENERAL
agences

22/04/2021

L'union fait la force... même chez les agents immobiliers

paL



Eric Verlinden, de chez Trevi ,et Guillaume Pinte, de l'OP, travaillent désormais au sein d'une seule structure.

L'immobilier pourrait bien assister à d'autres fusions.

D.R.

Des agences, même concurrentes, n'hésitent plus à unir leurs forces pour mieux maîtriser le marché et satisfaire davantage leur clientèle. Une tendance qui pourrait se répandre.

Il y a quelques mois, en décembre pour être précis, la nouvelle de la fusion entre le groupe Trevi et l'OP (l'Office des propriétaires) faisait grand bruit. Orchestrée par le groupe français Foncia, la manœuvre était simple : devenir l'acteur-clé en matière de services immobiliers à travers toute l'Europe, en ce compris la Belgique. Trevi étant dominant en matière de courtage, l'OP étant spécialisé dans la gestion privative et l'activité de syndic, la fusion a pour but de fournir au client final un service complet. Avec, en filigrane, un chiffre d'affaires clair à atteindre, évalué à quelque 32 millions d'euros annuels, loin, très loin devant la concurrence.

Même si elles n'atteignent pas une telle proportion, d'autres collaborations sont devenues aujourd'hui une réalité dans l'univers des agences immobilières. Et d'autres encore sont sûrement sur la table des négociations à l'heure de coucher ces lignes sur papier.

Car le covid a eu parmi ses nombreux effets celui de réunir à une même table, quitte à le faire derrière les écrans via la désormais très utilisée vidéoconférence, différents acteurs immobiliers. Avec toujours un même credo : ensemble, on est plus forts. Et si on est plus forts, on dispose de meilleures armes pour surmonter la crise actuelle, et peut-être même celles qui menacent notre futur, même si nous ne voulons en aucun cas ici jouer les oiseaux de mauvais augure...

Ces collaborations, fusions, rapprochements, synergies (biffer les mentions inutiles) sont dans l'air du temps. Et ils pourraient bien faire tache d'huile dans un futur proche. Car si le marché du résidentiel a plutôt bien résisté jusqu'ici à la pandémie – mais il doit clairement rester sous observation dans les mois à venir –, d'autres secteurs ont autrement souffert, et continuent de le faire. On pense particulièrement aux bureaux et à l'immobilier commercial où il est encore trop tôt pour mesurer l'impact réel du covid...

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)